



Novembre 2021

Le bilan de la mise en place du NRP est loin d'être positif, et nous voyons les couacs, le travail qui s'amoncelle, l'inquiétude des nouveaux agents non formés, l'épuisement des collègues «sachants» qui sont submergés de tâches au motif qu'ils connaissent le boulot et qu'il faut bien donner l'illusion que ça marche à peu près

Le NRP ne se limite pas à ce que nous voyons se mettre en place dans le département, et l'autre face, celle qui semble plus lointaine, celle dont nous ne ressentirons les effets qu'à un peu plus long terme est tout aussi destructrice.

Si notre administration a trouvé judicieux de lui donner le nom de «relocalisation», c'est encore une fois avec la volonté de nous leurrer, de dédramatiser ce qui est une attaque toute aussi violente contre les missions et les agents de la DGFIP que la mise en place des SGC !

Au 1er janvier 2022, ce sont les trésoreries de St-Julien-l'Ars et Chauvigny qui seront détruites et leurs agents éparpillés, au profit d'un tout nouveau SGC à Poitiers, bâti sur les bases d'une trésorerie déjà en grande fragilité.



Nous vous invitons à lire le compte rendu du CTL du 7 octobre 2021 "LES VŒUX SONT FAITS, RIEN NE VA PLUS !!!" en ligne [ici](#) et en pièce jointe.

HMI

En octobre, nous sommes allés à la rencontre des agents de Chauvigny et de St Julien l'Ars, concernés par la suppression de leur trésorerie. Leurs questions ont fait l'objet d'une remontée auprès de la direction (par mail et lors du CTL), comme après chacune des HMI que nous organisons.

Également impactés par la mise en place du SGC de Poitiers, les collègues de la trésorerie de Poitiers se sont déplacés massivement à la HMI organisée en intersyndicale le 19 octobre.

Nous avons prévu de nous rendre prochainement à Civray. N'hésitez pas à nous demander des visites.

LISTES D'APTITUDE

Cette année la date limite de dépôt des candidatures à la liste d'aptitude de B en A et de C en B était fixée au 13 septembre 2021.

Bien que les perspectives de promotion sont extrêmement limitées et s'amenuisent malheureusement d'années en années, vous pouvez nous adresser vos dossiers (3 derniers comptes rendus d'évaluation) afin que nous l'évoquions auprès de la direction.

C'est un élément important qui peut influencer la décision finale de l'administration. La date de la réunion avec la direction (si elle a lieu ?) n'est pas encore connue.

TELETRAVAIL

Si vous êtes passés à côté de l'info, sachez qu'une indemnité de télétravail va être versée d'un montant de 2.5 € par jour télétravaillés, à compter du 1er janvier 2022.

-> la FAQ en pièce jointe sur le sujet

VISIOCONFÉRENCE AVEC LA DG

Le 29 octobre, s'est tenue une visioconférence avec le Directeur Général où les sujets suivants ont été abordés : crise sanitaire, télétravail, chèque énergie, fonds de solidarité, réforme de la haute fonction publique. Le compte rendu est à lire [ici](#)

AGENDA SOCIAL

-> CHSCT le lundi 22 novembre



RAPPEL

FO DGFIP 86 n'a pas pour intention d'inonder vos boîtes mail de messages incessants. Nous envoyons un mail par mois pour vous tenir informés.

Si vous souhaitez bénéficier d'informations supplémentaires ou faire remonter des difficultés, contactez-nous à l'adresse suivante : fo.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

Ou contacter l'un des membres du comité : Liste [ici](#)

N'oubliez pas de regarder régulièrement notre site internet pour suivre l'actualité sociale de la Vienne :

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/086/>



**UN SYNDICAT ÇA SERT À ÇA
ET ON NE COMPTE PAS S'ARRÊTER LÀ !**

Vous pouvez vous désabonner à tout moment de ce message mensuel en nous le signalant, par retour de mail.